

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 11 juin 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau Unité Police de l'eau

DDT de la Moselle Service Aménagement, Biodiversité, Eau Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Vincent Hennel

Tél: 03 87 28 30 87

E-mail: vincent.hennel@moselle.gouv.fr

OBJET: Dossier de déclaration concernant des travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art BI79 au droit du cours d'eau le Grunnelsbach sur les communes de Liederschiedt et Roppeviller.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

P.J. :

- 1 dossier de déclaration
- 1 copie du récépissé de déclaration.
- 1 copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération.

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de remplacement de l'ouvrage d'art B179 sur les communes de Liederschiedt et de Roppeviller.

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle.

Je vous transmets sous ce pli, pour information:

- un dossier de déclaration.
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00242, en date du 11 juin 2021.
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 11 juin 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Pour le Préfet La responsable de l'Unité Police de l'Eau

Céline Dellinger

Mairie de Roppeviller A l'attention de Monsieur le Maire 13, rue principale 57230 Roppeviller